

Assurance-chômage—Loi

● (2010)

Que dit le gouvernement aux travailleurs canadiens aux prises avec un taux de chômage sans précédent dans notre histoire? Que leur dit-il? Il leur dit qu'il va les mettre en cage. Il va mettre ceux qui habitent dans les régions où le taux d'emploi est faible, comme les provinces de l'Atlantique, dans une position où l'employeur peut commander l'employé comme jamais il n'a pu le faire auparavant. Le gouvernement va faire en sorte que l'employeur puisse dire à ses employés: «Vous allez marcher droit et obéir à mes ordres ou je vous mets à la porte, comme quoi vous ne toucherez aucune prestation durant six semaines».

Presque aucun employé de ma région, principalement en raison des politiques gouvernementales, ne peut se permettre de rester sans travail pendant deux semaines, encore être moins davantage, car les quelques économies qu'il a pu réaliser seront dépensées avant. Ils sont dans cette situation à cause des politiques économiques du gouvernement, qui les a laissés sans travail pendant un certain temps chaque année et, malheureusement, à longueur d'année pour un trop grand nombre d'entre eux, se procurant leurs prestations où ils peuvent, travaillant dans des projets d'initiative locale ou des programmes semblables. Pour ma part, cette mesure est tout à fait inutile. Le gouvernement pourrait faire davantage pour les habitants de ma région en investissant cet argent dans des programmes utiles et avantageux à longue échéance pour l'économie locale.

Des voix: Bravo!

M. McKenzie: Ce sont encore certainement les acolytes des libéraux qui en profitent.

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)): A l'ordre. Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) a la parole.

M. Coates: Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Je suis vraiment ravi de voir que vous me défendez contre les miens.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Les propos du dernier député m'ont fait une forte impression. Il a commencé son discours en parlant des sales années 30. C'est une longue histoire et une situation à laquelle la plupart des Canadiens ont appris à s'adapter, et je veux parler de ce qu'il est convenu d'appeler l'époque Bennett; l'ère des Conservateurs est difficile. Je prétends que sans les 2 milliards de déficit qu'il y aura cette année à la caisse de la Commission d'assurance-chômage, nous aurions davantage d'assistés sociaux qu'au cours des sales années 30. Nous avons maintenant les années 70 de Trudeau et elles sont bien pires que les années trente ne furent dans aucune province du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Coates: Je me suis particulièrement intéressé à l'intervention du député à cause d'un discours qu'il a prononcé antérieurement, le 26 juin. Les députés seront peut-être intéressés d'entendre le discours qu'il a fait sur la mesure législative sur la réglementation présentée par le gouvernement. Voici qu'il a déclaré, comme en témoigne la page 7113 du hansard du 26 juin:

Il faut continuer à appliquer la modération volontaire, avec le concours de tous les secteurs. Le gouvernement doit vraiment donner l'exemple à cet égard, mais il ne faut absolument pas de contrôles étatiques. Ces dernières mesures, nous les laissons aux conservateurs.

[M. Coates.]

Des voix: C'est honteux!

M. Coates: Avec des paroles aussi sages de la part du député, nous allons sûrement l'écouter longuement parler de l'assurance-chômage et des problèmes qu'affronteront les chômeurs ces jours prochains.

Je suis curieux de voir comment il va voter au sujet de ces contrôles étatiques qu'il voulait laisser aux conservateurs. Nous allons voir s'il se fera mouton, agneau ou s'il viendra voter à la Chambre conformément à sa déclaration du 26 juin, avant que le premier ministre (M. Trudeau) ne l'avertisse qu'il lui fallait revenir sur ses paroles s'il voulait continuer à faire partie du gouvernement qui change d'avis d'un jour à l'autre et gaspille l'argent des contribuables jour après jour.

Une voix: Un vrai libéral.

M. Coates: Mais pas comme John Wayne qui est un vrai conservateur.

Une voix: Il a quand même du cran.

M. Coates: Je pourrais citer le ministre des Postes (M. Mackasey) à n'en plus finir au sujet de ce fameux régime d'assurance et de ce qu'il allait faire pour les travailleurs, de son équilibre budgétaire, de sa solidité au point de vue actuariel et de la façon dont il allait faire toutes les autres choses que le ministre a mentionnées au moment où il a déposé le projet de loi. Il nous a parlé des dollars qu'il allait tirer des employeurs et des employés. Tout ce que nous avons à faire aujourd'hui est de regarder ce qui est arrivé cette année et de comparer le taux de chômage actuel avec ce taux de 4 p. 100 pour savoir qu'il s'agit là de la plus grande escroquerie jamais perpétrée contre le public.

Des voix: Bravo!

Une voix: Dieu! J'en ai assez.

M. Alexander: Que voulez-vous dire: «J'en ai assez»? Restez assis et écoutez.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, le déficit actuel de la caisse d'assurance-chômage suffirait à aménager les marées de la baie de Fundy et à procurer des emplois à 30,000 personnes dans les provinces atlantiques. Telle est l'ampleur du déficit auquel nous faisons face et cela donne une idée des dépenses exorbitantes, car le gouvernement s'est trompé dans ses calculs à propos de ce régime qui était censé être solide au point de vue actuariel et devait servir à dépanner provisoirement des milliers de travailleurs en chômage.

Le gouvernement a proposé ce nouveau programme grandiose dans le plus pur style Trudeau. Tout était pour le peuple. Le seul ennui est que dans cette société juste, les employeurs et les employés plutôt que le gouvernement doivent en faire les frais en définitive. Le gouvernement refile maintenant une partie de ce déficit de 2 milliards aux employeurs et aux employés. Ce projet de loi permettra d'économiser environ 800 millions. Le gouvernement prétend qu'il n'utilisera pas les deniers publics, mais quelqu'un doit payer la facture et, en fait, ce sont les mêmes qui la paieront, sauf un plus petit nombre, c'est-à-dire ceux qui travaillent et font des affaires au Canada. Voilà ceux qui paieront dorénavant au moins une partie de la facture aux termes de ce projet de loi.

M. Alexander: C'est vrai.

M. Coates: Voilà la société juste.